

Invitation « Petits déjeuners / débat » - AdDen avocats

2015 – Accessibilité programmée des ERP : le nouveau compte à rebours

Le jeudi 11 juin 2015, AdDen avocats consacre son « Petit déjeuner / débat » parisien à la réforme de la mise en accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant, consécutive à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2015, des décrets et arrêtés d'application de l'ordonnance du 26 septembre 2014.

Le petit déjeuner / débat est un cycle de conférences à l'attention des professionnels permettant d'échanger sur des sujets d'actualité autour d'une rencontre conviviale au sein des locaux du cabinet AdDen avocats.

Voici certains des sujets qui pourront être abordés lors de ce petit-déjeuner auquel nous vous convions :

- La redéfinition des prescriptions techniques applicables en fonction de la situation de l'ERP
- Les obligations des propriétaires et exploitants
- Le calendrier de la mise en accessibilité : l'agenda d'accessibilité programmée
- La mise en œuvre de l'agenda : les demandes d'autorisation de travaux

Date et horaire :
Jeudi 11 juin 2015
9h00 – 10h30

Lieu :
AdDen avocats
31 rue de Bellefond
75009 Paris

ATTENTION : nombre de places limité (réponse le 8 juin 2015 au plus tard).

Merci de confirmer votre présence par mail en nous retournant le formulaire ci-après à

Géraldine CYMER par mail à geraldine.cymer@adden.fr

Je serai présent le jeudi 11 juin 2015 de 9h00 à 11h00

OUI

NON

ENTREPRISE / ORGANISATION.....

NOM PRENOM

FONCTION

EMAIL TELEPHONE

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....
